

POPULATION

Attractivité élevée pour la partie littorale, en hausse dans les quatre départements

La population de la région augmente grâce à son attractivité. Comme pour les autres régions atlantiques c'est le département littoral, la Charente-Maritime, qui attire le plus de migrants. Cependant les jeunes, principalement les diplômés, sont plus nombreux à quitter la région Poitou-Charentes qu'à s'y installer.

Le niveau des diplômes a évolué mais le taux des diplômés du supérieur reste inférieur au taux métropolitain. La population active continue à être plus féminisée que globalement en métropole.

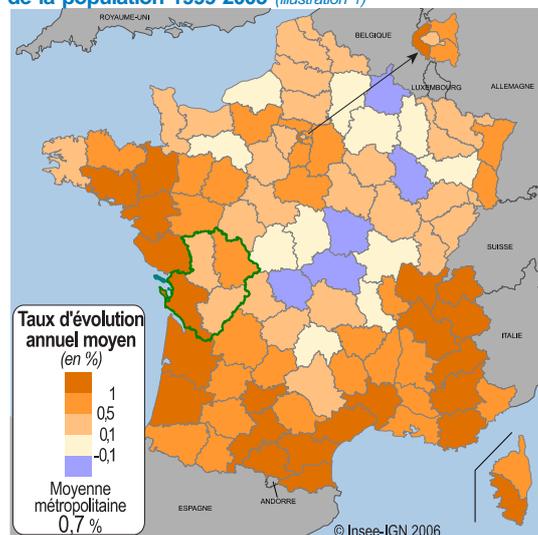
Au 1^{er} janvier 2006, la population du Poitou-Charentes s'élevait à 1 713 000 habitants. Depuis 1999, la région a ainsi gagné 73 000 habitants, soit une croissance annuelle moyenne de 0,6 % sensiblement égale à la moyenne métropolitaine. Cependant, alors que 60 % du gain de population métropolitaine est dû à l'excédent des naissances sur les décès, cette part n'est que de 4 % dans notre région.

L'attractivité du littoral

Le moteur principal de cette croissance est donc l'attractivité migratoire. La région Poitou-Charentes se place au 7^e rang des régions métropolitaines, derrière les régions du sud, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de la Bretagne à l'ouest. Dans les régions les plus dynamiques de la façade atlantique, la croissance de la population se concentre dans les départements littoraux (illustration 1). Ainsi, la Charente-Maritime a-t-elle un rythme de croissance annuel moyen (illustration 3) de sa population quasiment deux fois plus rapide (1,06 %) que celui de la région, bien que le nombre de décès dépasse celui des naissances. Plus de la moitié de la croissance de la population régionale est localisée en Charente-Maritime alors que n'y résident que 35 % des picto-

charentais. Le département de la Vienne, tiré par l'expansion de la capitale régionale (+ 1,1 %), allie un excédent naturel non négligeable et une bonne attractivité puisque la variation annuelle y est de 0,72 % par an. L'attractivité migratoire de la Charente et des Deux-Sèvres est nettement plus faible. Elle permet cependant à la Charente de compenser l'excédent des décès par rapport aux naissances. Elle s'ajoute à un solde naturel légèrement positif en Deux-Sèvres.

Évolution annuelle moyenne de la population 1999-2005 (illustration 1)



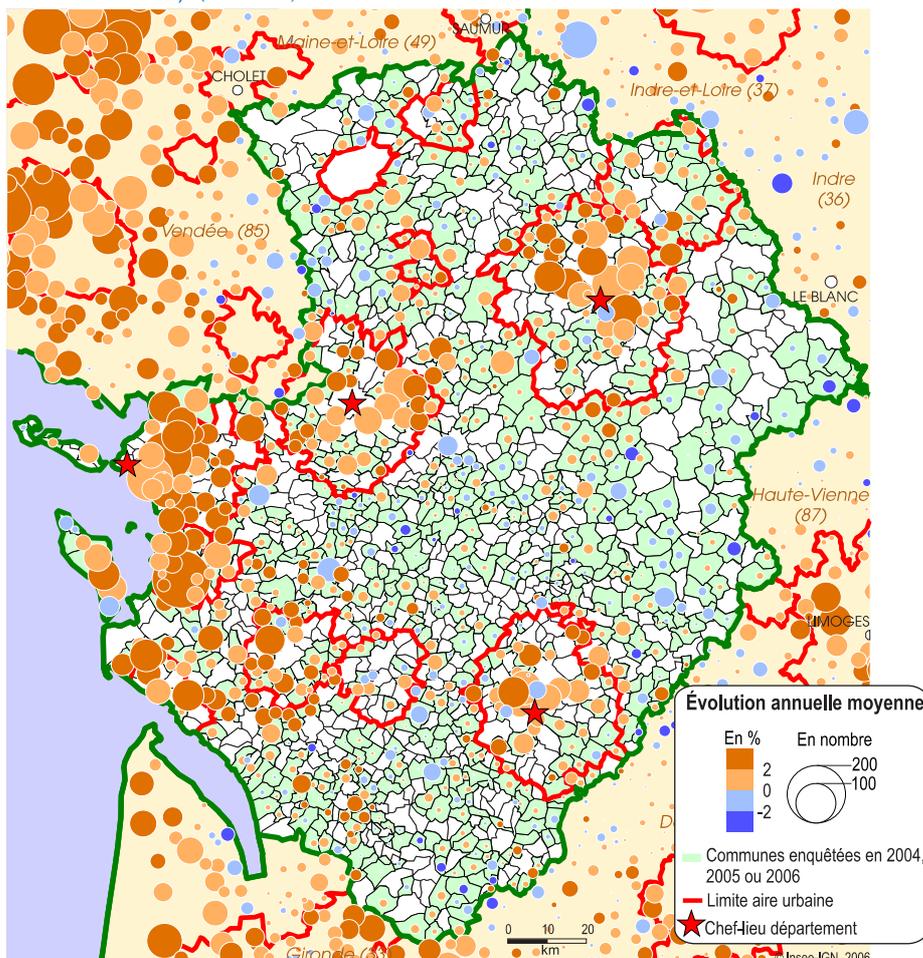
Source : Insee (Recensement de la population de 1999 et estimations de population au 1^{er} janvier 2005)

Au sein du territoire régional, les évolutions de population sont liées à l'attractivité des différents types d'espace (illustration 2). Ainsi, dans les aires urbaines, la population croît de 1,3 % par an depuis 1999 alors que ce rythme n'était que de 0,8 % au cours des années 90. Fait nouveau pour la région et à l'instar des évolutions nationales, la population des couronnes périurbaines progresse désormais plus vite que celle des villes centres. Les communes situées jusqu'à 20 km d'un pôle urbain ont, en moyenne, une population en augmentation plus rapide que le taux régional. Au sein de l'espace rural la croissance est nettement moins forte, 0,4 % par an. Elle est positive contrairement à ce qui avait été constaté entre 1990 et 1999 où le nombre d'habitants était resté stable.

Un déficit migratoire pour les jeunes

Les migrations internes dont bénéficie le Poitou-Charentes n'enrayent pas le vieillissement de sa population. L'âge moyen a progressé d'un peu plus d'un an depuis 1999. La région est attractive pour les personnes de 30 ans ou plus, mais elle fait partie des cinq régions ayant les plus importants déficits migratoires de jeunes de 20 à 29 ans. Relativement à la taille de sa population, la région est la 5^e région pour le taux de jeunes entrants mais la 3^e pour le taux de jeunes sortants. Ces jeunes qui partent sont, pour une partie d'entre eux, venus de l'extérieur suivre leurs études. La région a été pour eux un transit dans leur cycle formation-activité. D'autres, natifs de la région, la quittent pour rechercher un premier emploi. Ils partent vers des espaces où le marché du travail est plus porteur, en particulier les grandes métropoles. La difficulté à les retenir, notamment les plus diplômés d'entre eux, tient à une

Évolution annuelle moyenne récente de la population (communes de moins de 10 000 habitants en 1999) (illustration 2)



Source : Insee - Recensement de la population de 1999 - Enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006
 Guide de lecture : la taille des bulles est proportionnelle à la variation absolue annuelle de chaque commune entre le recensement de 1999 et l'année pendant laquelle la commune a été enquêtée pour le nouveau recensement.

offre insuffisante d'emplois qualifiés. En effet, le système productif régional se caractérise par un faible taux d'encadrement. La destination privilégiée est l'Île-de-France pour 24 % des jeunes ayant quitté la région, suivie de l'Aquitaine pour 17 % d'entre eux, des Pays de la Loire (15 %) et de la région Centre (9 %). Sur cent personnes, tous âges confondus, qui ont quitté la région depuis 5 ans, 43 détiennent un diplôme universitaire. Le Poitou-Charentes fait

partie des régions les moins attractives pour les diplômés du supérieur, groupe qui comprend la Corse, le Languedoc-Roussillon, le Limousin, le Centre, la Basse-Normandie et la Champagne-Ardenne. Sur cent personnes qui sont venues habiter la région depuis 1999, 35 ont un diplôme de l'enseignement supérieur (illustration 4). Pour l'ensemble des migrants au sein de la métropole ce taux est de 41 %. Par contre, comme le Centre, la Bourgogne, l'Auvergne et le Limousin, elle attire

Évolutions départementales de population (illustration 3)

Département	Recensement 1999	01-01-2005 Estimation	Variation 1999-2005	Variation relative annuelle 1999-2005 (en %)			Variation relative annuelle 1990-1999 (en %)		
				Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Charente	339 800	344 100	4 300	0,21	- 0,06	0,27	- 0,08	- 0,04	- 0,04
Charente-Maritime	556 400	592 600	36 200	1,06	- 0,08	1,14	0,61	- 0,08	0,69
Deux-Sèvres	344 500	352 100	7 600	0,37	0,13	0,24	- 0,05	0,07	- 0,12
Vienne	399 000	416 500	17 500	0,72	0,16	0,56	0,54	0,11	0,44

Source : Insee (Recensement de la population et estimations de population au 1er janvier 2005)

Note de lecture : le solde migratoire apparent représente la variation de la population qui ne s'explique pas par les naissances et les décès.

les détenteurs de CAP ou de BEP ; pour ces régions sur cent nouveaux arrivants, 22 ont l'un de ces diplômes contre 18 au niveau métropolitain.

Plus de détenteurs de BEP ou de CAP

Ces apports migratoires ne modifient pas le classement de la région quant au niveau de diplômes de ses habitants. La région se situe au 17^e rang pour le pourcentage de détenteurs d'un diplôme au moins égal au baccalauréat. Les taux les plus élevés sont ceux de l'Île-de-France qui plafonne avec un taux de 48,3 %, suivie par Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées à 38 %. Le niveau des diplômes de la population de Poitou-Charentes a cependant évolué en 5 ans : 30 % des personnes ayant terminé leurs études ont un diplôme au moins égal au baccalauréat, elles étaient 24 % en 1999. La progression a été identique à celle observée en métropole où le taux est de 36 %. Avec 16 % de diplômés de l'enseignement supérieur, le Poitou-Charentes se situe 5 points en dessous de la moyenne métropolitaine. À l'inverse, la part des personnes sans diplôme ou ayant un CEP est importante, près de 37 % soit 4 points de plus qu'en métropole. Ceci s'explique, en partie, par la part importante des personnes âgées dans la région. Ainsi, pour les personnes de plus de 65 ans, 71 % sont sans diplôme alors que pour les générations plus jeunes de 20 à 34 ans, le taux baisse à 14 % ; ils ont bénéficié de l'évolution du système éducatif. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir ni diplôme, ni CEP, mais elles sont aussi plus nombreuses à posséder un baccalauréat ou un diplôme du supérieur. La région affiche un taux de

détenteurs de CAP - BEP de 27 %, supérieur de 3 points au taux métropolitain.

L'appareil productif régional, composé d'industries de main-d'œuvre et d'un tissu important de PME-PMI requérant moins d'encadrement, explique en partie ces écarts de niveau de formation. À l'inverse, il offre plus d'emplois techniques : 35 % d'actifs ayant un emploi sont titulaires d'un CAP ou BEP contre 29 % pour la métropole.

Les femmes et les jeunes plus souvent actifs

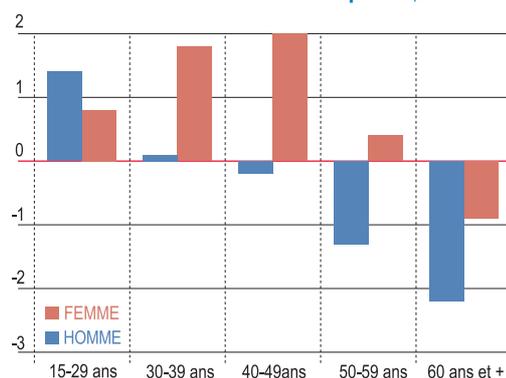
À la mi-2004, il y avait 766 000 actifs en Poitou-Charentes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 72,4% identique au taux de la métropole. Cependant, la région se démarque par un taux d'activité plus élevé pour toutes les tranches d'âges entre 15 et 54 ans. En particulier le taux d'activité des jeunes picto-charentais de 15 à 24 ans est de 45 %, soit 2 points de plus qu'en métropole. Ceci provient principalement de l'orientation plus fréquente des jeunes picto-charentais vers les filières éducatives courtes débouchant sur une entrée précoce dans la vie active. Les régions qui sont dans ce cas sont plutôt celles du nord de la France, exceptées la Bretagne, le Nord - Pas-de-Calais et l'Île-de-France. Les Pays de la Loire (47,5 %) et l'Alsace (49 %) détiennent les taux d'activité record pour leurs jeunes. À l'inverse en Poitou-Charentes, le taux d'activité est plus faible pour les personnes de 55 à 64 ans, 38 % pour un taux métropolitain de 41 %, mais proche de celui de la France de province hors Île-de-France (39 %). C'est également le cas des régions de l'Ouest, mais aussi du

Nord - Pas-de-Calais qui a le taux le plus faible, 35 %, de la Lorraine, du Languedoc-Roussillon et de la Corse. Autre caractéristique de la région, le taux d'activité féminin est toujours plus élevé par rapport au taux national, sauf pour les femmes âgées de 55 ans ou plus (illustration 5).

Le taux d'emploi des picto-charentais de 15 à 64 ans est de 64,5 % à la mi-2004, légèrement supérieur au taux métropolitain, loin des 70 % fixés par le sommet de Lisbonne à l'horizon 2010. Par contre, l'objectif d'un taux d'emploi de 60 % pour les femmes de même âge devrait être atteint puisqu'il est déjà de 59,2 %, en constante augmentation. Le point noir reste le taux d'emploi des seniors. Avec un taux d'emploi des 55-64 ans de 35,1 %, la région est 2 points en dessous de la moyenne métropolitaine, bien éloignée de l'objectif des 50 % de Lisbonne. ■

Laurent Diaz

Écart des taux d'activité entre le Poitou-Charentes et la métropole (illustration 5)



Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005)

Répartition de la population par niveau de diplômes à la mi-2004 (en %) (illustration 4)

	Poitou-Charentes			France métropolitaine
	Déjà résident en Poitou-Charentes en 1999	Nouveaux arrivants depuis 1999	Ensemble	
Aucun diplôme ou CEP	38,3	19,1	36,6	32,8
BEPC, brevet	6,3	6,1	6,3	6,7
CAP ou BEP	27,5	21,6	26,9	24,3
Bac général, technologique ou professionnel	13,4	18,6	13,9	14,7
Diplôme enseignement supérieur	14,5	34,6	16,3	21,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans et plus ayant terminé leurs études
Source : Insee (Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005)

Pour en savoir plus

« L'attractivité migratoire du Poitou-Charentes n'enraye pas le vieillissement de la population » ; Insee Poitou-Charentes, décimal n° 258, juillet 2005.

« La population du Poitou-Charentes croît au même rythme que la moyenne métropolitaine » ; Insee Poitou-Charentes, décimal n° 253, février 2005.

Voir aussi sur le site <http://www.insee.fr/>, la rubrique « Le recensement de la population » sous rubrique « Les résultats » pour obtenir les publications et les chiffres de population communale disponibles.

10 % des immigrés britanniques résident dans la région

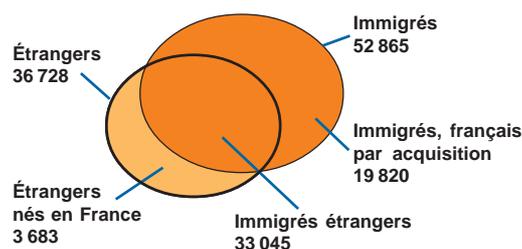
À la mi-2004, près de 53 000 immigrés résident en Poitou-Charentes soit 3,1 % de la population régionale contre 8,1 % en France métropolitaine. Près de 14 000 immigrés sont arrivés dans la région depuis moins de 5 ans. Alors que la population immigrée originaire de Tunisie et d'Espagne diminue, on assiste à une forte progression du nombre des immigrés originaires d'Europe, principalement du Royaume-Uni. Les Portugais qui étaient historiquement les plus nombreux dans la région sont maintenant devancés par les natifs du Royaume-Uni. Sur 11 600 immigrés originaires du Royaume-Uni, plus de la moitié sont arrivés dans la région depuis moins de 5 ans. Pour plus de la moitié des 8 300 natifs du Portugal, la migration a eu lieu il y a plus de 30 ans.

La région accueille maintenant près de 10 % des Britanniques résidant en France, ce qui la situe au 2^e rang derrière l'Île-de-France (16 %), juste devant Midi-Pyrénées et l'Aquitaine. Les motivations pour venir vivre en France sont différentes pour les deux plus grandes nationalités représentées. La grande majorité des Portugais ont encore l'âge d'être actifs alors que les ressortissants du Royaume-Uni sont plus âgés. Parmi ceux arrivés depuis moins de 5 ans, 30 % ont plus de 60 ans et 25 % ont entre 50 et 59 ans.

Près de 20 000 immigrés ont acquis la nationalité française, soit 37,5 % de la population immigrée (40 % au niveau national). Cette proportion a diminué dans la région depuis 1999 (42 %). Cette baisse est liée à l'arrivée récente des Britanniques dans la région qui sont très peu nombreux à avoir acquis la nationalité française, seulement 5 %.

Contrairement aux autres populations étrangères, établies en Poitou-Charentes, attirées par les villes, les Britanniques s'installent plutôt dans les communes rurales. Assez disséminés dans les Deux-Sèvres, ils se concentrent surtout au cœur de la région, dans le sud-est de ce département, en continuité d'une concentration localisée au nord-est de la Charente-Maritime, dans le sud de la Vienne et au nord de la Charente. Enfin l'ensemble de la bordure est de la Charente est également concernée, en limite de la Dordogne.

Immigrés et étrangers en Poitou-Charentes mi-2004



définitions

L'analyse des migrations internes, du niveau de diplôme et de l'activité porte sur le seul champ de la population des ménages, la collecte concernant les communautés étant encore partielle. Cette analyse est basée sur les enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, soit une situation estimée au 1^{er} juillet 2004.

Ménages : ensemble des personnes, pas forcément apparentées, qui partagent le même logement. La population des ménages n'inclut donc pas les résidents des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) et des habitations mobiles.

Migration interne : l'analyse porte ici sur la population des ménages, âgée de plus de 4 ans, qui résidait en France métropolitaine en 1999, 2004 ou 2005 (d'après la question « où habitez-vous il y a cinq ans »). Le solde migratoire interne d'une région est estimé par différence entre les arrivants et les sortants en provenance ou vers une autre zone du territoire métropolitain (les échanges avec les DOM ou l'étranger ne sont pas intégrés). Les taux annuels d'entrée ou de sortie rapportent le nombre annuel de migrants entrants ou sortants de la région à la population moyenne de la région. Le taux annuel de migration nette est égal à la différence des taux d'entrée et de sortie.

Immigrés : personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France.

Diplôme : est considéré ici le dernier diplôme obtenu par des personnes âgées de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Taux d'activité : c'est le rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : c'est le rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'emploi d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Méthodologie

La nouvelle méthode de recensement :

depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement substitue, au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans, une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes de moins de 10 000 habitants d'une part, recensées une fois tous les 5 ans par roulement, et les communes de plus de 10 000 habitants d'autre part, pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année.

Estimations de population régionales et départementales :

les estimations régionales que l'Insee publie depuis deux ans tiennent compte des évaluations effectuées grâce aux collectes annuelles de recensement et des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de plusieurs sources administratives.

Pour la première fois cette année, les populations des départements ont pu être estimées selon une méthode similaire à celles des régions, grâce au cumul des trois enquêtes 2004, 2005 et 2006. La méthode en revanche ne permet pas d'obtenir, à la différence des régions, une estimation au 1^{er} janvier 2006. Un décalage d'un an demeure par conséquent entre les estimations régionales et départementales les plus récentes.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 €/mn)

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothee AGUER

Dépôt légal janvier 2007
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE JAN26956
Impression MEGATOP, Naintré

Prix au numéro : 2,30 €
Abonnement annuel : 21 € (10 numéros)